

CONSEIL MUNICIPAL

Compte-rendu de la séance du mardi 15 décembre 2020

Présents : 23
Représentés : 09 (S. BARRA, E. CARENCO, F. CHARVIN, M. FRANCESCATO, V. JOLY-PROVENT, E. IANNUZZI, I. LANNES-BRUN,
L. MELMOUX, S. SABY)
Absents : 01 (A. DOGLIONI)



* Madame Christelle DURET est nommée **secrétaire de séance**.



Le Conseil Municipal :

*** SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

➤ à l'unanimité :

- * autorise Monsieur le Maire à signer la promesse de bail emphytéotique et le bail emphytéotique entre la Commune et Savoienne habitat portant sur les 16 logements et leurs annexes, situés 320 rue le Cheminet, sur les parcelles de terrain cadastrées section AC n° 818 et 826,
- * autorise Savoienne Habitat à déposer des demandes de financements pour 16 logements PLUS et PLAI,
- * autorise Monsieur le Maire à signer tous documents utiles à la poursuite de la réalisation de cette opération ;

➤ à l'unanimité :

- * approuve le transfert partiel de la compétence s'agissant de la « mise en place et l'organisation d'un service d'exploitation, de maintenance, de supervision et de gestion des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques et hybrides rechargeables (IRVE) » au SDES, Territoire d'Energie Savoie, la gestion comprenant l'achat d'électricité nécessaire à l'alimentation des IRVE et la perception des recettes afférentes,
- * s'engage à verser au SDES, Territoire d'Energie Savoie, les cotisations et participations financières associées au fonctionnement et à l'investissement dues en application de la convention de transfert afférente,
- * s'engage à inscrire les dépenses correspondantes au budget et donne mandat au Maire pour régler les sommes dues au SDES ou au délégataire désigné,
- * autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires au transfert de compétence IRVE présenté et notamment les procès-verbaux de mise à disposition des biens meubles et immeubles utilisés ;

➤ à l'unanimité :

- * émet un avis favorable pour déroger en 2021 au repos dominical dans le secteur automobile aux dates suivantes : 17 janvier , 14 mars , 13 juin , 19 septembre et 17 octobre,
- * émet un avis favorable pour déroger en 2021 au repos dominical dans les autres secteurs du commerce de détail aux dates suivantes : 5, 12, 19 et 26 décembre 2021.

*** SUR PROPOSITION DE CÉLINE VERNAZ, ADJOINTE :**

➤ à l'unanimité :

- * fixe les crédits de l'année civile 2021 en faveur des écoles publiques pour les fournitures scolaires, les activités parascolaires et culturelles, et les aides pour les classes de découvertes.

*** SUR PROPOSITION DE PASCAL MITHIEUX, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * décide d'allouer les subventions aux associations motteraines et non motteraines pour l'année 2020.

*** SUR PROPOSITION DE HÉLÈNE JACQUEMIN, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour les vélos à assistance électrique et leur accorde les montants proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- * valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'isolation des habitations et l'acquisition de broyeurs de végétaux.

*** SUR PROPOSITION DE DOMINIQUE FOLLIET, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve l'intégration de la commune de Saint-Baldoph dans le réseau « le bouquet des bibliothèques »,
- * approuve la mise à jour de la convention de fonctionnement du réseau « le bouquet des bibliothèques » et autorise Monsieur le Maire à la signer,
- * approuve les principes généraux et les modalités tarifaires de la carte commune au réseau du « bouquet des bibliothèques ».

*** SUR PROPOSITION DE DENIS CALLEWAERT, CONSEILLER MUNICIPAL :**

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve la décision modificative n°3 et la répartition des crédits présentée ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le budget primitif 2021 du budget principal de la Ville ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide de fixer pour l'année 2021 le taux relatif à la taxe sur le foncier bâti à 31,85 % et le taux relatif à la taxe sur le foncier non bâti à 69,70 %;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve les tarifs annuels des services municipaux à compter du 1^{er} janvier 2021;

➤ **à l'unanimité :**

- * accorde la protection fonctionnelle sollicitée par un agent et autorise le Maire à signer tout acte nécessaire à la mise en œuvre de cette protection ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le recours à des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou saisonnier et autorise les recrutements pour l'année 2021 ;

➤ **à l'unanimité :**

- * décide la création d'un poste de technicien principal de 2^{ème} classe à temps complet et d'un poste de rédacteur à temps complet et modifie le tableau des emplois en conséquence ;

➤ **à l'unanimité :**

- * autorise à pourvoir un emploi d'assistant d'enseignement artistique de 2^{ème} classe à temps non complet 5,75/20^{ème} dans les conditions définies et autorise M. le Maire à signer le contrat de travail à durée déterminée, établi pour une durée de 3 ans ;

➤ **à l'unanimité :**

- * approuve le règlement portant le temps de travail annuel à 1 607 heures, applicable à l'ensemble des agents de la Collectivité Ville et CCAS, à compter du 1^{er} janvier 2021.

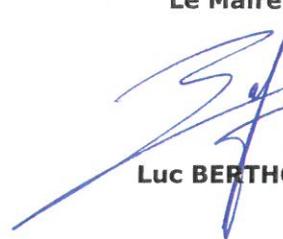
*** SUR PROPOSITION DE ANNE ROUTIN, CONSEILLÈRE MUNICIPALE :**

➤ à l'unanimité :

- * accepte le projet de soumission au Régime forestier des parcelles nouvellement acquises désignées,
- * charge M. le Maire de le présenter à l'Office National des Forêts, service instructeur du dossier, en vue de la prise d'un arrêté pour application du régime forestier, conformément aux dispositions du Code Forestier.

Fait à La Motte-Servolet,
le 16 décembre 2020

Le Maire



Luc BERTHOUD